

des efforts considérables ont été déployés pour accroître les relations canado-japonaises. Un programme cadre de coopération économique et une entente culturelle ont constitué les mécanismes qui ont permis de canaliser ces efforts. Les contacts sur le vaste front des relations politiques, économiques, culturelles, intellectuelles et informationnelles se sont intensifiés à l'avantage des deux pays.

Les plans de modernisation de la Chine offrent des possibilités considérables pour l'accroissement du commerce d'exportation du Canada. La Chine s'est lancée dans un programme sans précédent de relèvement de sa situation en vue de se trouver un jour sur un pied d'égalité avec les pays industrialisés. Cet aspect des relations sino-canadiennes a été mis en relief par la visite au Canada du premier ministre de la Chine, Zhao Ziyang, en janvier 1984. Le Canada a été l'une des premières démocraties occidentales à reconnaître officiellement la République populaire de Chine. Les échanges culturels et scientifiques avec la Chine se poursuivent, et le Canada accueille des intellectuels chinois qui viennent recevoir une formation avancée dans des établissements canadiens.

Les relations entre le Canada et la Corée ont continué à progresser au rythme de l'économie coréenne. Le commerce entre ces deux pays a augmenté dans des proportions considérables ces dernières années.

Les relations bilatérales du Canada avec les différents pays du Sud-Est asiatique portent essentiellement sur l'aide au développement et le commerce. Une nouvelle dimension s'est ajoutée dans l'évolution des relations du Canada avec cette région grâce à l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN). L'Indonésie, Singapour, la Malaisie, la Thaïlande, les Philippines et depuis peu, le Brunei, ont indiqué, par leur adhésion à ce groupement, une volonté accrue de coopération pour leur bénéfice mutuel. Lors des rencontres officielles qui ont eu lieu avec les représentants de l'ASEAN depuis 1976, le Canada a exprimé son intérêt et son appui à l'égard des efforts déployés par ce groupe en vue de promouvoir le développement général de la région et d'y accroître la stabilité. Une rencontre mixte portant sur la coopération a eu lieu en 1983, et une autre était prévue pour 1984. L'ASEAN tient chaque année des réunions postministérielles pour discuter des questions d'intérêt mutuel.

Les relations du Canada avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande sont profondément enracinées dans la similitude de l'évolution institutionnelle, législative et juridique des trois pays, de même que dans le caractère commun de leurs problèmes et des mesures prises par eux depuis maintes générations. Plus récemment, de nouveaux intérêts mutuels ont surgi et se sont développés rapidement au sujet de toute une gamme d'activités gouvernementales portant entre autres sur des questions de politique interne, l'exportation d'uranium et les garanties en matière d'énergie nucléaire, l'exploration et la mise en marché de matières brutes, et des questions de commerce multilatéral. Les échanges commerciaux

avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande consistent surtout en produits manufacturés.

La progression économique de l'Inde et son importance géopolitique sont des facteurs qui interviennent dans la formulation de la politique extérieure du Canada en Asie. Le Pakistan, le Bangladesh et le Sri Lanka ont été largement soutenus par le Canada au niveau de l'aide et des projets de développement. Le maintien du dialogue politique avec les pays de cette région est un élément essentiel à la poursuite de certains buts visés par le Canada.

21.5 Commerce international

21.5.1 Sommaire

Selon les données statistiques établies d'après les documents des douanes (base douanière), la valeur des importations a baissé de 14.6 % en 1982 (tableau 21.2), soit la première diminution depuis 1970 où elle avait fléchi de 1.3 %, mais elle a augmenté de 11.4 % en 1983 pour s'établir à \$76.0 milliards. Durant la période 1979-83, elle s'est accrue en moyenne de 9.4 % par an. Le rythme d'accroissement de la valeur des exportations a ralenti, passant d'une augmentation de 23.4 % en 1979 à une augmentation de 0.9 % en 1982; le taux de progression en 1983 a été de 7.6 %, et la valeur s'est fixée à \$91.0 milliards (base douanière). Entre 1979 et 1983, la valeur des exportations a avancé en moyenne de 11.6 % par an.

Le Canada comptait parmi les quelques pays de l'OCDE qui ont affiché une balance commerciale favorable, situation qui se produit lorsque les exportations de marchandises sont supérieures aux importations. De 1979 à 1983, la balance commerciale favorable du Canada s'est hissée de \$2.8 milliards à \$15.4 milliards (base douanière). Il existe également des balances commerciales établies à partir de la balance des paiements, et dans ce cas l'évaluation, le champ d'observation et la période des données fournies par les douanes sont rectifiés en fonction des concepts et définitions utilisés dans le système de comptabilité nationale.

L'accroissement de la valeur des importations et des exportations est attribuable pour une grande part à l'inflation des prix. L'indice global des prix des importations, à pondération mobile, a accusé des augmentations qui s'établissaient en moyenne à 14.0 % par an en 1979, 1980 et 1981 (tableau 21.8). Les prix ont encore augmenté de 1.7 % en 1982, puis ils ont baissé de 3.6 % en 1983. L'indice global des prix des exportations canadiennes, à pondération mobile, a marqué de fortes augmentations dans la première partie de la période observée, soit 20.9 % en 1979 et 17.2 % en 1980. Il a augmenté de 0.5 % en 1982 et baissé de 1.3 % en 1983.

Une mesure qui indique la variation des importations et des exportations en termes réels, abstraction faite de l'effet des fluctuations de prix, est l'indice de volume à pondération fixe (tableau 21.8). L'indice de volume des importations en 1983 était de 5.6 % inférieur au sommet atteint en 1979, où il a affiché